

2014-5812
2014-12-17

TRIANGLE BRAND
POUDRE INSTANTANÉE DE SULFATE DE CUIVRE
FONGICIDE AGRICOLE
COMMERCIAL

DANGER POISON
CORROSIF POUR LA PEAU ET LES YEUX

GARANTIE:
Sulfate cuivrique pentahydraté.....99.0%*
*Équivalent de cuivre métallique.....25.2%

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

No.D'HOMOLOGATION 24034
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET 22,68 KG

Freeport-McMoRan Sierrita Inc.
6200 W Duval Mine Road
Green Valley, AZ 85614
USA

Numéro de téléphone d'urgence: Chemtrec (800)424-9300

UN
5M2/Z23/S/96
USA/M4868
POLLUANT MARIN

UN 3077, dangereux pour l'environnement
Substances, solide, n.o.s., 9, PGIII,
Polluant marin
(Sulfate cuivrique pentahydraté)

MODE D'EMPLOI

- **NE PAS** appliquer ce produit de manière qu'il entre en contact avec des travailleurs ou des personnes à proximité de la zone, directement ou par dérive. Seuls les utilisateurs portant un équipement de protection peuvent pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application..
- **NE PAS** appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des boursiers, des étangs,

des fondrières des Prairies, des ruisseaux, des marais, des réservoirs et des milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

- **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- **NE PAS** APPLIQUER par voie aérienne.

COMME FONGICIDE, SOUS FORME DE BOUILLIE BORDELAISE:

| Pour préparer une bouillie bordelaise | 10-5-1000 | 2-6-1000 |
|--|------------------|-----------------|
| Sulfate de cuivre de marque Triangle: | 10 Kg | 2 Kg |
| Chaux hydratée: | 5 Kg | 6 kg |
| Eau: | 1000 L | 1000 L |

Introduire le sulfate de cuivre dans la cuve du pulvérisateur une fois que celle-ci est partiellement remplie d'eau et que l'agitateur est en marche. Dans un seau, mélanger la chaux hydratée avec de l'eau pour en faire une pâte. Verser celle-ci dans la cuve du pulvérisateur en la faisant passer dans un tamis de 0,3 mm. Continuer à agiter pendant 15 minutes avant de pulvériser. Tenir l'agitateur en marche pendant tout le traitement.

Application:

Toujours appliquer la bouillie bordelaise à l'état dilué. Celle-ci est corrosive pour l'acier.

Zones tampons:

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être ajustée à 60 centimètres ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 kilomètres/heure dans la zone de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur de cette zone, du côté face au vent).

AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE en cas d'utilisation des méthodes et équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et application localisée.

Respecter les zones tampons précisées dans le tableau qui suit entre le point d'application directe du produit et le bord le plus rapproché, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, boisés, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et autres milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

| Méthode d'application | Site d'utilisation | | Zones tampons (en mètres) requises pour la protection des : | | | | |
|---------------------------|--------------------|------------------------|---|-------------|---|-------------|-------------------|
| | | | Habitats d'eau douce d'une profondeur | | Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de : | | Habitat terrestre |
| | | | Moins de 1 m | Plus de 1 m | Moins de 1 m | Plus de 1 m | |
| Pulvérisateur agricole* | Pommes de terre | | 40 | 20 | 20 | 10 | 1 |
| Pulvérisateur pneumatique | Pommes, poires | Début de la croissance | 60 | 50 | 50 | 40 | 1 |
| | | Fin de la croissance | 50 | 40 | 40 | 35 | 1 |

* Dans le cas des applications effectuées à l'aide d'un pulvérisateur agricole, l'utilisation d'écrans de réduction de la dérive permet de réduire la largeur des zones tampons. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire de 70 % la zone tampon figurant sur l'étiquette. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 centimètres du couvert végétal permet de réduire de 30 % la zone tampon figurant sur l'étiquette.

Compatibilité:

Ne pas mélanger le Triangle Brand Poudre Instantanée de Sulfate de Cuivre avec d'autres pesticides à moins d'en avoir vérifié la compatibilité auparavant. Avant d'employer un nouveau mélange en cuve à grande échelle, toujours l'essayer à petite échelle. Observer les

précautions et les restrictions qui figurent sur l'étiquette de chaque constituant du mélange.

CULTURES

POMMES DE TERRE - Contre le mildiou, appliquer de la bouillie bordelaise 10-5-1000, à la dose de 750 à 800 L/ha (selon la densité du feuillage), dès l'apparition des symptômes. En réappliquer tous les 7 à 10 jours jusqu'à la destruction des fanes par le gel ou un dessicant, à un maximum de 10 applications par an. Ne pas en appliquer moins de 2 jours avant la récolte. Le taux simple maximum d'application pour ce produit sur des pommes de terre est 8 kg/ha.

POMMIERS ET POIRIERS - En cas de flambée moyenne de brûlure bactérienne, on peut utiliser de la bouillie bordelaise 2-6-1000 si on a utilisé de la streptomycine dès l'ouverture des fleurs. En appliquer, jusqu'à la dose de 3000 L/ha, lorsque la moitié des fleurs sont ouvertes et qu'on prévoit une température de 18 °C ainsi que de la pluie ou 60 % ou plus d'humidité. Si la brûlure bactérienne ne pose qu'un léger problème, on peut attendre que la température soit de 21 °C et appliquer de la bouillie bordelaise 2-6-1000, à la dose de 3000 L/ha, pendant la floraison (bien souvent, un seul traitement suffit), pourvu qu'on n'utilise pas de streptomycine par la suite. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte. Ce produit peut être appliqué à un taux maximum de 6.36 kg/ha, et à jusqu'à 10 applications par an. L'intervalle minimum d'application pour ce produit sur des poiriers de pomme et est de 5 jours.

PRÉCAUTIONS

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX.
- PEUT CAUSER UNE ULCÉRATION DU NEZ ET DE LA GORGE.
- Tenir dans un endroit bien aéré et sec.
- Porter un masque antipoussières homologué, et éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation.
- Éviter le contact prolongé avec la peau.
- Porter des lunettes étanches, un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussures et des chaussettes pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation. Ne jamais porter les verres de contact en manipulant des produits chimiques.
- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants

avant de les enlever. Aussitôt que possible, se laver soigneusement et enfiler des vêtements propres.

- Retirer immédiatement les vêtements et l'équipement de protection individuelle si le pesticide pénètre à l'intérieur. Se laver ensuite soigneusement et enfiler des vêtements propres.
- Jeter les vêtements et autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit sous forme concentrée. Ne pas les réutiliser.
- Pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et entreposer l'équipement de protection individuelle à l'écart des autres vêtements.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre de la gomme à mâcher, de fumer ou de se rendre aux toilettes.
- Si le port de gants est exigé sur l'étiquette, nettoyer l'extérieur des gants avant de les enlever.
- NE PAS entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les zones traitées avant que le délai de sécurité de 48 heures ne soit écoulé.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorges si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes

et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En case de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grand eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des zones traitées, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Conserver au frais et au sec. Ne pas contaminer les aliments lors de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas réutiliser le sac vide. Si le sac est endommagé, le mettre dans un sac en plastique. En cas de déversement, pelleter la poudre, la mettre dans un sac en plastique et fermer celui-ci avec du ruban adhésif.

ÉLIMINATION

Vider le sac complètement en secouant et en frappant les côtés et le bas du sac pour décoller les particules collées ensemble. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir

ainsi que pour le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

AVIS A L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.